

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 36

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192500>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

gagné de bon, on dira à Catherine et à sa vieille mère : « Choisissez, » puis l'un épousera et l'autre s'en retournera au régiment... Est-ce dit ?

— C'est dit, affirma Gaspar en mettant sa main dans celle de son camarade, traître qui s'en dédit.

Le pacte conclu, ils se turent définitivement; un grand silence, interrompu seulement par le *Qui vive* lointain des sentinelles, et par quelque lugubre cri d'oiseau de nuit, planait sur toute cette grande armée recueillie pour la lutte suprême, à la veille de l'assaut meurtrier; les futurs vainqueurs, ceux qui devaient vivre, ceux qui devaient mourir, attendaient, résignés, cette aurore qui pour certains serait la dernière... Quel sujet d'émotion pour un philanthrope, de réflexion pour un penseur, qu'un camp à la veille d'une bataille!... Heureusement pour nos braves, ils ne sont portés ni à s'émuvoir ni à s'attrister... Gairement ils s'endorment; comme les héros de l'antiquité, ils sommeillent paisiblement; et gairement il se réveillent quand l'heure est venue d'aller mourir.

(A suivre)

Un vieux proverbe dit que la richesse ne fait pas le bonheur. Il faut croire qu'elle ne donne pas non plus la santé.

Une statistique que l'on vient d'établir d'après le relevé des décès pour l'étude de la longévité en France, montre que sur 8,240 individus des deux sexes, âgés de quatre-vingt ans à cent ans, au jour du décès, 418 seulement vivaient dans l'aisance, tandis que 4,000 appartenaient aux classes pauvres. Le reste, soit 3,822 occupait une situation plus ou moins aisée.

*Conserve de choux rouges au vinaigre.* — Dans le nord de la France, ainsi qu'en Belgique, il est d'usage de préparer des conserves de choux rouges qui sont un condiment et remplacent parfois les cornichons pour exciter l'appétit. A cet effet, on prend une tête de chou, on la dépouille de ses premières feuilles et on la coupe le plus finement possible, comme s'il s'agissait de faire de la choucroute, et, après cela, on l'étend à pleines poignées dans un grand plat, et on saupoudre avec du sel.

Au bout de vingt quatre heures, on verse le jus de chou qui se trouve au fond du plat, on presse légèrement avec la main le chou découpé, afin de le débarrasser encore d'une partie de son jus, et enfin on le place dans un pot avec du poivre en grain et du bon vinaigre, jusqu'à ce qu'il en soit recouvert. Au fur et à mesure des besoins, on retire le chou de ce vinaigre, on le presse un peu et on le sert sur la table. Il va sans dire qu'il convient d'attendre huit ou quinze jours avant d'utiliser cette conserve.

*Veilleuse économique.* — Dépouillez un marron de sa peau ou écorce, en le perçant de part en part, et faites-le tremper au moins vingt-quatre heures dans de l'huile à brûler.

Lorsque vous voudrez vous en servir,

passez-y une petite mèche, puis mettez-le dans un verre d'eau, ou il surnagera.

On l'allume le soir, et l'on peut être certain d'avoir de la lumière jusqu'au lendemain matin, sans avoir besoin d'y ajouter de l'huile.

Cette veilleuse de nuit, peu coûteuse, est plus simple, certainement, que nombre de systèmes perfectionnés qui ne marchent jamais.

Un boni de 36 fr. 15, provenant de la souscription ouverte pour la décoration de la rue Pépinet, lors des fêtes universitaires, a été remis au Comité du *Dépenseaire central*, à Lausanne, pour être versé dans la caisse de cet établissement.

### Souscription DAVEL

Liste précédente. Fr. 99 50
Des exilés vaudois . . . . » 6 —
Total. . . Fr. 105 50

### Boutades.

Fin de dialogue à l'Académie des sciences :

— Ce qui me plaît dans la découverte de M. Pasteur, contre la rage, c'est que dorénavant, les hommes pourront se mordre entr'eux.

— Mon cher monsieur, disait en minaudant à un homme d'esprit une vieille coquette, qui pose pour le bas-bleu, soyez donc assez aimable pour me choisir des livres; vous connaissez mes goûts, vous savez ce qui me convient.

L'homme d'esprit lui a envoyé, une heure après, les *Ruines*, de Volney.

Un journal signalait récemment l'invention d'un pharmacien hollandais qui a imaginé le médecin automatique. Ce médecin ne se contente pas de remonter le moral de ses malades par de bonnes paroles, il leur donne, à chaque consultation, une drogue qui, si elle ne fait pas de bien au malade, représente au moins un bénéfice certain pour l'heureux inventeur. Un mannequin est percé de trous sur toutes les parties du corps; on met dans l'ouverture qui correspond à la partie dont on souffre, une pièce d'un franc, et le bonhomme vous livre un flacon ou une boîte de pilules appropriées à votre cas.

Le petit Marius a entendu dire que son père avait mal aux cheveux pour avoir trop bu la veille.

Hier, il va chez un de ses oncles qui est chauve comme un melon.

— T'es pas comme papa, toi, lui dit-il, tu n'as pas mal aux cheveux !...

Un étranger entre chez un marchand d'oiseaux et demande le prix d'un perroquet sur lequel il a fixé son choix.

— Deux cents francs, répond le marchand.

— Deux cents francs ce perroquet ? Allons donc ! vous voulez rire !

— Mais, monsieur, il parle deux langues.

— Vraiment. Lesquelles ?

— Eh bien, le français et... sa langue naturelle.

Joli mot de Thiers :

Un parti au pouvoir, c'est la foudre aux mains d'un enfant.

Toto vient de se rendre coupable d'un gros mensonge. Maman le gronde :

— C'est très vilain de ne pas dire la vérité. Quand on est petit on ne doit pas mentir.

— Et quand on est grand ?...

Dans la dernière période d'octobre, disait un statisticien, la mortalité diminue toujours.

— C'est bien simple répond Calino, à cette époque-là, presque tout le monde est à la chasse.

Au restaurant :

— Garçon, qu'est-ce que vous avez de froid ?

— Les pieds, m'sieu ; je ne me sens pas marcher. Et dire que c'est comme ça pendant tout l'hiver.

Un solliciteur ennuyait de ses visites le directeur d'une grande compagnie financière.

— Je ne puis m'occuper de vous, j'ai d'autres chats à fouetter.

— Si vous voulez, je les fouetterai à votre place ; vous pourrez ainsi penser à moi.

**L. MONNET.**

### VINS DE VILLENEUVE

**Amédée Monnet & Fils, Lausanne.**

### PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

**L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE**

### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, —. Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48, —. Canton de Genève 3 % à fr. 101. — De Serbie 3 % à fr. 85, —. — Bari, à fr. 65, —. — Barletta, à fr. 43, —. — Milan 1861, à fr. 43, —. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26, —. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 100, —. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

**J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.**

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.